Le fonctionnement global du dispositif Ac.Sé



L'association coordinatrice ALC fait le lien entre :



Son futur centre d'accueil Ac.Sé et l'équipe chargée de son accompagnement



La victime et la personne ou la structure signalant sa situation et demandant son orientation

LES ÉTAPES DE L'ORIENTATION



L'association ALC reçoit la demande d'orientation de la part d'une association, d'un professionnel de santé, de la police, d'un travailleur social...



Elle évalue la situation selon plusieurs critères :

Le niveau de danger encouru, le besoin d'éloignement, la situation familiale de la personne (seule, en couple, avec enfant(s)), son degré d'autonomie, son besoin de lien social, ou au contraire, d'intimité... 3



ALC propose
une solution adaptée aux besoins
et à la situation
de la victime :
logement individuel
ou collectif, colocation...

Qui bénéficie du dispositif?



Le dispositif Ac.Sé
s'adresse uniquement aux
personnes majeures qui ont
décidé de s'extraire de l'emprise
de leur réseau d'exploitation



Il accueille les victimes de traite en danger localement qui ont besoin d'être éloignées du réseau d'exploitation



Il n'est pas nécessaire d'avoir porté plainte pour être accueilli



Les personnes peuvent être en situation administrative régulière ou non



Selon leur situation de famille, les personnes peuvent être accueillies avec leur conjoint et / ou enfant(s)